

TABLE DES MATIERES

<p>I. REMARQUES PRÉLIMINAIRES 1</p> <p>II. COMPARAISON DES RÉSULTATS DES COMPTES SUR LES 10 DERNIÈRES ANNÉES..... 3</p> <p>III. EXAMEN DE DÉTAIL DE L'ÉVOLUTION DES RECETTES GÉNÉRALES..... 3</p> <p style="padding-left: 20px;">Observations générales 3</p> <p style="padding-left: 20px;">1. Les recettes fiscales 4</p> <p style="padding-left: 40px;">a) L'impôt des personnes physiques..... 5</p> <p style="padding-left: 40px;">b) L'impôt des personnes morales 7</p> <p style="padding-left: 40px;">c) Impôt spécial des immeubles..... 8</p> <p style="padding-left: 40px;">d) Impôt sur les gains immobiliers et les droits de mutations immobilières 8</p> <p style="padding-left: 40px;">e) Impôt sur les prestations et bénéfices en capital..... 9</p> <p style="padding-left: 40px;">f) Récupération des actes de défauts de biens..... 9</p> <p>IV. EXAMEN DE DÉTAIL DE L'ÉVOLUTION DES CHARGES GÉNÉRALES..... 9</p> <p style="padding-left: 20px;">Observations générales 9</p> <p style="padding-left: 20px;">Evolution de charges entre 1998 et 2007 (sans les intérêts et les amortissements de la STEP)..... 10</p> <p style="padding-left: 20px;">1. Résultats par Services (classification administrative) 11</p> <p style="padding-left: 40px;">Les imputations internes 11</p> <p style="padding-left: 40px;">Administration générale..... 12</p> <p style="padding-left: 40px;">Finances 12</p> <p style="padding-left: 40px;">Ecoles 12</p> <p style="padding-left: 40px;">Police locale 13</p> <p style="padding-left: 40px;">Génie-civil et Cadastre 14</p> <p style="padding-left: 40px;">Aménagement et bâtiments 14</p> <p style="padding-left: 40px;">Institutions et assurances sociales..... 15</p> <p style="padding-left: 40px;">Aides sociales..... 16</p> <p style="padding-left: 20px;">2. Analyse spécifique de quelques centres de charges 16</p> <p style="padding-left: 40px;">a) Les charges du personnel..... 16</p>	<p style="padding-left: 40px;">b) Les charges financières 17</p> <p style="padding-left: 20px;">Charges des intérêts passifs de 1998 à 2007 20</p> <p>V. COMPTE DES INVESTISSEMENTS 2007 21</p> <p style="padding-left: 20px;">1. Compte de charges..... 21</p> <p style="padding-left: 20px;">2. Compte de recettes..... 22</p> <p style="padding-left: 20px;">3. Montants des investissements annuels sur les 10 dernières années 22</p> <p style="padding-left: 40px;">Représentation graphique des indicateurs..... 24</p> <p>VI. ANALYSE 25</p> <p>VII. RAPPORT SUR LE RÉSULTAT DES COMPTES DES SERVICES INDUSTRIELS..... 25</p>
--	---

MESSAGE DU CONSEIL COMMUNAL AU CONSEIL GENERAL

(du 15 avril 2008)

35 - 2006 - 2011 : Comptes de la Ville de Fribourg pour l'exercice 2007

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les membres du Conseil général,

Le Conseil communal a l'honneur de vous présenter le message sur les résultats des comptes de la Commune et des Services industriels pour l'exercice 2007 :

a) Comptes généraux de la Commune :

Total des revenus	Fr.	204'635'448.96
Total des charges	Fr.	204'632'919.06
d'où un excédent de revenus de	Fr.	<u>2'529.90</u>

b) Comptes des Services industriels :

Total des revenus	Fr.	12'583'149.85
Total des charges	Fr.	12'531'443.34
d'où un excédent de revenus de	Fr.	<u>51'706.51</u>

Le détail des comptes des Services industriels se trouve dans le présent fascicule sur les comptes communaux (pages vertes).

Commentaires sur le résultat des comptes 2007

I. Remarques préliminaires

Les comptes 2007 présentent un excédent de revenus de Fr. 2'529.90 contre un excédent de charges budgétaires de Fr. 4'508'427.90.

Ce résultat présente une amélioration de Fr. 4'508'427.90 par rapport au budget. Cet excédent de revenus représente les 0.001% du total des charges de Fr. 183'473'451.84 (imputations internes de Fr. 21'159'467.22 déduites). Les comptes 2006 s'étaient bouclés par un excédent de charges de Fr. 3'087'145.68.

Il faut préciser que dans ces comptes 2007, les références des charges totales ont été modifiées à la suite de la reprise par le Canton du réseau hospitalier fribourgeois (RHF) pour un montant de 8 mio.

Ce résultat s'explique par **une diminution des charges**, d'une manière globale, dans les comptes par nature suivants :

➔ 30 Charges du personnel	- 0.3 mio
➔ 31 Biens, services & Marchandises	- 0.2 mio
➔ 36 Subventions accordées	- 2.2 mio

et par rubrique dans les domaines suivants :

- ➔ 1030.351.01 : Contribution aux prestations complémentaires AVS/AI (loi 14.01.94) - 0.3 mio
- ➔ 1030.351.25 : Aide aux institutions spécialisées pour personnes handicapées et inadaptées - 0.3 mio
- ➔ 1030.365.00 : Fondation pour l'aide et les soins à domicile - 0.4 mio
- ➔ 1110.366.00 : Entretien - 1.3 mio
- ➔ 1110.366.10 : Loyers - 0.5 mio

ainsi que des augmentations de recettes par rapport au budget dans les domaines suivants :

- ➔ 210.400.00 : Impôt sur la fortune des personnes physiques + 1.9 mio
- ➔ 210.400.10 : impôt à la source + 0.6 mio
- ➔ 210.401.00 : impôt sur le capital des personnes morales + 0.8 mio

- ➔ 210.401.01 : Impôt sur le bénéfice des personnes morales + 6.5 mio
- ➔ 210.405.00 : Impôt sur les successions + 0.4 mio
- ➔ 210.436.10 : Récupération actes de défauts de biens + 0.7 mio
- ➔ 531 Châtillon : amélioration de l'excédent de produit (+2,6 mio produits et + 1,1 mio de charges) + 1.5 mio

Malheureusement, un certain nombre de charges ont été supérieures au budget dans les domaines suivants :

- ➔ 1030.351.20 : Soins dans maisons pour personnes âgées (loi du 21.02.1980) + 0.2 mio

Ainsi qu'un certain nombre de revenus ont été inférieurs au budget dans les domaines suivants :

- ➔ 210.400.01 : Impôt sur le revenu des personnes physiques - 10.4 mio
- ➔ 420.430.00 Pompiers Taxes d'exemption - 0.3 mio

- ➔ **1110.436.00 : Assurances sociales (Aides sociales) - 0.7 mio**
- ➔ **1110.451.00 récupération Etat de Fribourg - 0.5 mio**
- ➔ **1110.451.10 : Récupération pot commun du district (Aides sociales) - 0.7 mio**

Les résultats de ces rubriques sont commentés aux pages portant sur l'examen de détail de l'évolution des recettes et de celle des dépenses.

Quant aux comptes d'investissements, ils se soldent par un total de dépenses brutes de Fr. 13'716'874.75 et un total de recettes de Fr. 10'625'487.86.

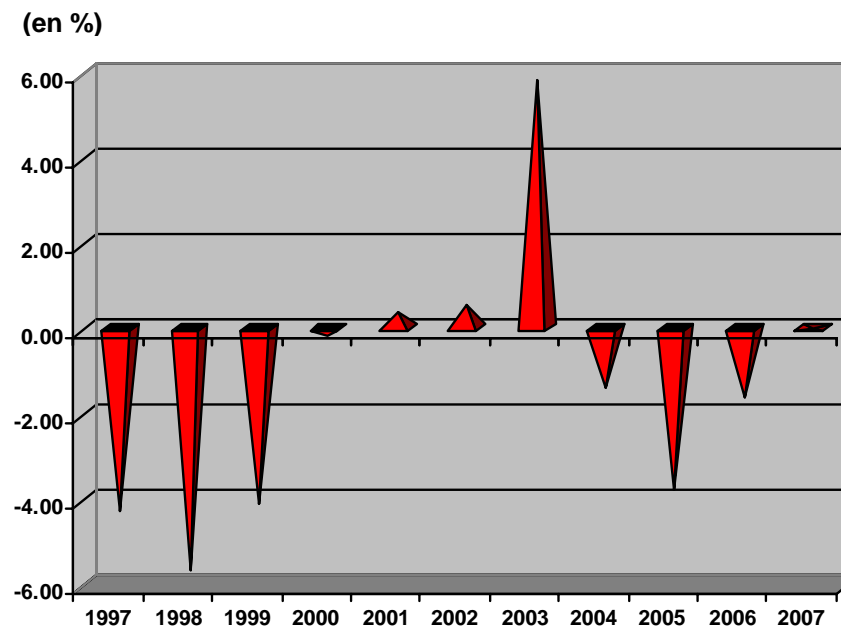
II. Comparaison des résultats des comptes sur les 10 dernières années

Cette comparaison donne les résultats suivants (avant attribution aux réserves non obligatoires et amortissements extraordinaires et après déduction des imputations internes) :

1998 :	-8'904'446,95	soit les 5,70 %	des recettes
1999 :	-7'163'725,38	soit les 4,13 %	"
2000 :	-254'236,80	soit les 0,16 %	"
2001 :	622'477,81	soit les 0,38 %	des charges
2002 :	967'081,80	soit les 0,57 %	"
2003 ¹ :	11'341'026,71	soit les 5,82 %	"
2004 :	-2'488'727,08	soit les 1,38 %	des recettes

¹ Compte tenu de la dissolution de réserves comptables pour un montant de Fr. 6'632'638,--

2005 :	-6'964'784,19	soit les 3,80%	"
2006 :	-3'087'145,68	soit les 1.62%	"
2007 :	2'529,90	soit les 0,001 %	des charges



III. Examen de détail de l'évolution des recettes générales

Observations générales

Les recettes générales ont passé de Fr. 202'321'809.-- au budget à Fr. 204'635'448.96 aux comptes, principalement par l'augmentation globale des recettes de la décharge de Châtillon pour Fr. 2'658'000.--.

Evolution par nature des recettes et comparaison au budget

		Comptes 2007	Budget 2007	Ecart en %
40	Impôts	119'156'935	119'875'000	-0.60
41	Patentes, Concessions	416'442	285'000	46.12
42	Revenus des biens	7'617'164	6'602'988	15.36
43	Contributions, émoluments, taxes, ventes	37'837'636	34'455'205	9.82
44	Parts à des recettes sans affectation	2'108'842	2'200'000	-4.14
45	Remboursements de collectivités publiques	12'792'500	14'117'238	-9.38
46	Subventions acquises	1'536'673	1'235'080	24.42
48	Prélèvement sur les réserves	2'009'787	2'210'390	-9.08

Les revenus de la rubrique 40 "Impôts" sont inférieurs de plus 0,7 mio au budget. Cette diminution provient de fortes fluctuations à l'intérieur de cette nature de produits. La totalité des impôts sur les personnes physiques (impôts sur la fortune, le revenu, à la source, etc.) subit une diminution de plus de 8,1 mio, alors que la totalité des impôts sur les personnes morales (impôts sur le bénéfice, le capital) bénéficie d'une augmentation de plus de 7,2 mio par rapport au budget. Les explications plus détaillées se trouvent sous le point 1 recettes fiscales.

Les revenus de la rubrique 42 "Revenus des biens" sont en augmentation de plus de 1 mio par rapport au budget. Cette augmentation provient principalement de la vente du terrain à la banque E. de Rothschild pour 0,3 mio, des intérêts bancaires en augmentation de 0,2 mio et de la location de places et taxes d'empiètement ainsi que le produit de location en augmentation par rapport au budget pour plus de 0,3 mio.

Les revenus de la rubrique 43 "Contributions, émoluments, taxes, ventes" sont en augmentation de plus de 3,3 mio par rapport au budget. Cette très forte augmentation provient principalement de toutes les recettes liées à la décharge de Châtillon qui ont bondi de plus de 2,6 mio par rapport au budget.

Il faut encore relever l'augmentation des recettes par rapport au budget liés au récupération d'actes de défauts de biens pour près de 0,7 mio.

Les revenus de la rubrique 45 "Remboursement de collectivités publiques" ont diminué de plus 1,3 mio. Cette réduction est due principalement à la diminution des recettes de l'aide sociale, partiellement compensée par la baisse des charges d'aides sociales.

1. Les recettes fiscales

Les recettes fiscales de l'exercice 2007 ont passé de Fr. 122'685'000,-- au budget (rubriques 21 des comptes de fonctionnement) à Fr. 122'536'062.90 aux comptes (Fr. 128'432'655.71 aux comptes 2006).

Voici les principaux résultats :

	Comptes 2007	Budget 2007	Différence
Impôt sur la fortune	9'238'755	7'300'000	1'938'755
Impôt sur le revenu	59'106'635	69'500'000	-10'393'365
Impôt à la source	5'025'958	4'400'000	625'958
Impôt sur les prestations et les bénéfices en capital	1'319'999	1'650'000	-330'001
Impôt sur le capital	4'085'828	3'300'000	785'828
Impôt sur le bénéfice	21'103'126	14'600'000	6'503'126
Contribution immobilière	13'552'308	13'400'000	152'308
Impôt spécial des immeubles	1'001'748	970'000	31'748
Impôt sur les gains immobiliers	697'303	650'000	47'303
Droits de mutations immobilières	1'914'240	2'350'000	-435'760
Impôt sur les successions	1'076'149	650'000	426'149
Total	118'122'049	118'770'000	-647'951

En préambule, il faut rappeler que le coefficient de l'impôt de la Commune a été ramené, par arrêté du Conseil d'Etat, de 85 ct à 77,3 ct pour les impôts 2007 et suivants. Les estimations pour l'année fiscale 2007 tiennent compte de ce nouveau coefficient, mais pour les années fiscales antérieures de celui de 85 ct. En outre ces résultats appellent les remarques particulières suivantes :

L'impôt des personnes physiques

a.1 L'impôt sur le revenu

Le rendement de l'impôt sur le revenu présente une diminution de Fr. 10'393'364.-- par rapport au budget (Fr. 59'106'636.-- contre Fr. 69'500'000.--).

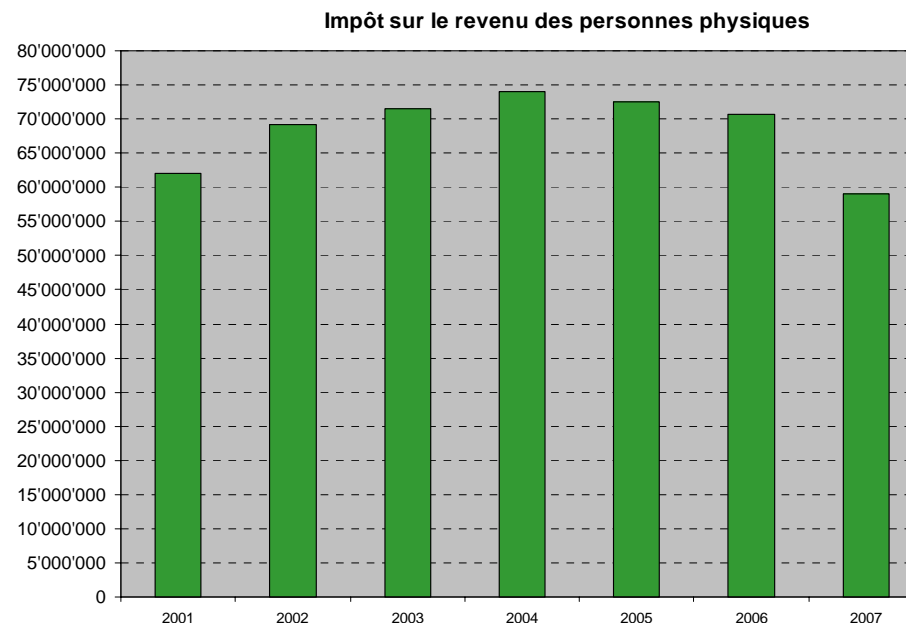
Impôt sur le revenu			
extourne provision 2005	23'500'000	67'506'636	facturations effectuées en 2007
extourne provision 2006	63'900'000	22'000'000	provision impôt 2006 à facturer
		57'000'000	provision impôt 2007 à facturer
<i>totaux égaux</i>	<i>87'400'000</i>	<i>146'506'636</i>	<i>totaux égaux</i>
résultat du compte 2007	59'106'636		

Depuis l'entrée en vigueur en 2001 de l'annualisation de la taxation fiscale, la facturation des impôts pour les personnes physiques est toujours en décalage pour une durée d'environ 1½ année. Le Service des finances a facturé, dans le courant de l'année 2007, le solde de l'impôt 2005, environ 22.1 mio, et les 66% de l'impôt 2006 pour environ 44.8 mio. Par conséquent, il faut effectuer des provisions pour les impôts qui restent à facturer pour l'année 2006 (33 %), ainsi que pour toute l'année 2007 (100 %).

Lors de l'établissement du budget 2007, le Service des finances ne disposait de la facturation complète que pour l'impôt 2004. Selon l'estimation du

Service cantonal des contributions reprise par le Service des finances, il était attendu une augmentation de 7 % pour les impôts 2007 par rapport au rendement global de l'impôt 2004. Cette augmentation se transformera vraisemblablement en diminution de 1%. C'est en 2005 et 2006 que l'on peut vraiment voir l'effet de toutes les baisses fiscales qui ont été accordées par le Canton durant la période 2003 à 2006. Elles ont entraîné une diminution des recettes fiscales sur les personnes physiques comme mentionné de 1%. En outre, 2007 est aussi marqué par le changement de taux fiscal de 0.85 à 0.773 suite à la bascule d'impôt due au RHF.

Sur les dix dernières années, l'évolution de l'impôt communal sur le revenu des personnes physiques se traduit de la façon suivante :



Montants comptabilisés comprenant les provisions

Pour mieux comprendre l'évolution des facturations d'impôt sur les personnes physiques, nous reprenons ici l'explication du budget 2008 qui représente les derniers impôts totalement facturés.

Voici un tableau sur l'évolution de l'impôt sur le revenu des personnes physiques entre la Ville et le Canton :

Les revenus de la Ville de Fribourg ont été ramenés dans ce tableau au coefficient de 100 au lieu de 85 ct pour permettre de les comparer aux impôts de l'Etat.

Année	Ville de Fribourg			Canton de Fribourg		
	en mio	Accroissement		en mio	Accroissement	
		en mio	en %		en mio	en %
2001	67.95			518.67		
2002	69.10	1.15	1.7%	535.71	17.04	3.3%
2003	71.11	2.01	2.9%	555.81	20.10	3.8%
2004	71.44	0.33	0.5%	557.22	1.41	0.3%
2005	68.22	-3.22	-4.5%	570.17	12.95	2.3%

Pour permettre de mieux comprendre l'évolution négative de ces revenus entre 2005 et 2004, le Conseil communal a analysé de manière très détaillée l'évolution de la taxation des contribuables. Il rappelle ici que c'est l'Etat qui procède à la taxation de chaque contribuable et que la Commune ne reçoit que l'avis de taxation. L'analyse des contribuables pour 2005 démontre les éléments suivants :

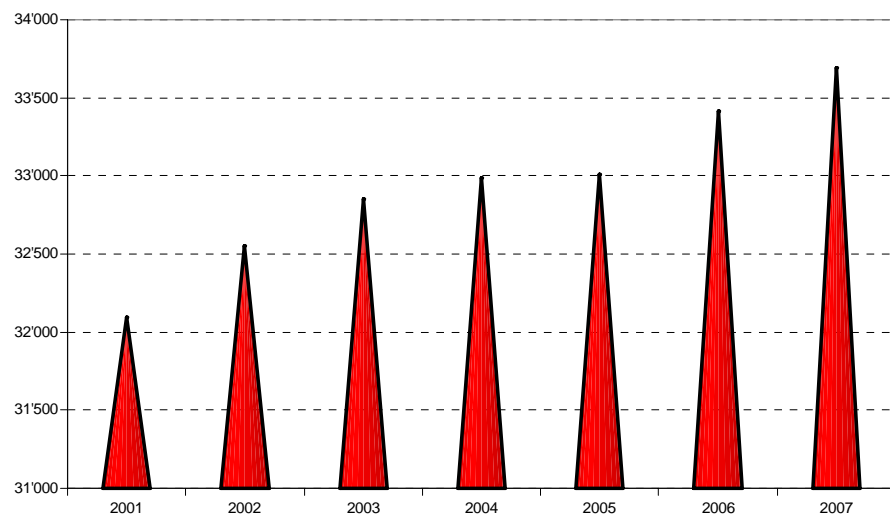
9'067	contribuables ont une diminution de leurs taxations pour	-Fr.	9'908'658.00
9'933	contribuables ont une augmentation de leurs taxations pour	Fr.	8'216'659.00
Soit, globalement, une diminution de taxations des contribuables stables pour 2005		-Fr.	1'691'999.00
Les 1'927 contribuables partants de la Ville en 2004, représentent une diminution de		-Fr.	3'418'919.00
Les 1'873 nouveaux contribuables taxés dès 2005 en Ville de Fribourg ont rapporté		Fr.	2'313'741.00
L'écart entre les partants 2004 (1'927) et les arrivants 2005 (1'873) en Ville de Fribourg représente un manque à gagner de		Fr.	1'105'178.00

Comme déjà constaté ces dernières années, cet état démontre une tendance à la paupérisation des contribuables de la Ville. La difficulté est maintenant d'estimer si la Ville se trouve au creux de la vague au sujet de cet impôt et si la tendance de Fribourg va suivre l'évolution du Canton ou va encore s'accroître.

Cependant, si les dernières décisions prises par le Grand Conseil sont confirmées, la situation ne pourra que se péjorer.

Il faut relever que la population légale de la Ville est en constante augmentation depuis 2000 (33'696 en 2007), ainsi que le démontre le graphique ci-après.

Evolution de la population légale de la Ville de Fribourg de 2001 à 2007



a.2 L'impôt sur la fortune

Le rendement de l'impôt sur la fortune des personnes physiques présente une augmentation de Fr. 1'938'755.-- par rapport au budget (Fr. 9'238'755.-- contre Fr. 7'300'000.--).

	Impôt sur la fortune		
extourne provision 2005	4'500'000	8'338'755	facturations effectuées en 2007
extourne provision 2006	7'500'000	5'200'000	provision impôt 2006 à facturer
		7'700'000	provision impôt 2007 à facturer
<i>totaux égaux</i>	12'000'000	21'238'755	<i>totaux égaux</i>
résultat du compte 2007	9'238'755		

La facturation effective 2005 a été de 0,7 mio supérieure à l'estimation effectuée lors de l'élaboration du budget. Cette augmentation se répercute par conséquent aussi sur les 2 provisions des années 2006 et 2007, pour le même montant.

b) L'impôt des personnes morales

b.1 L'impôt sur le bénéfice

Le rendement de l'impôt sur le bénéfice des personnes morales présente une augmentation de Fr. 6'503'126.- par rapport au budget (Fr. 21'103'126.- contre Fr. 14'600'000.-).

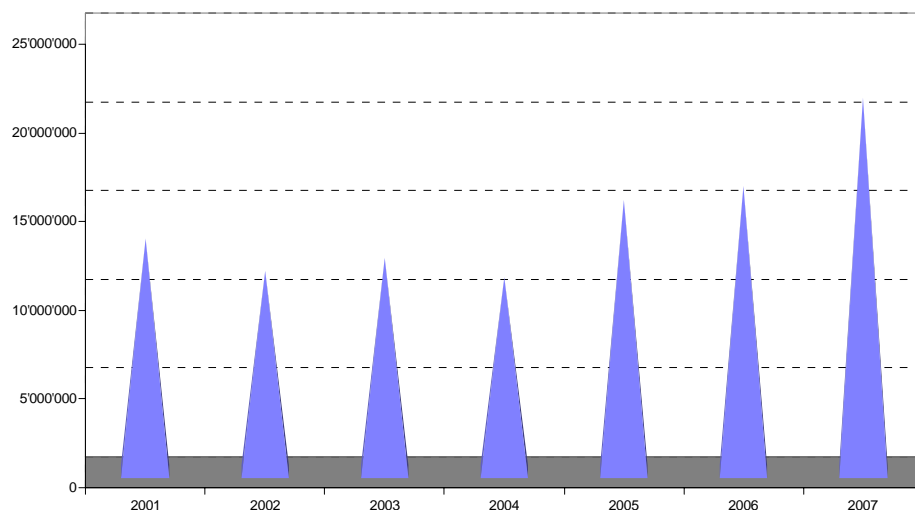
	Impôt sur le bénéfice		
extourne provision 2005	2'600'000	15'303'126	facturations effectuées en 2007
extourne provision 2006	9'000'000	7'000'000	provision impôt 2006 à facturer
		10'400'000	provision impôt 2007 à facturer
<i>totaux égaux</i>	11'600'000	32'703'126	<i>totaux égaux</i>
résultat du compte 2007	21'103'126		

Par analogie à la facturation de l'impôt sur les personnes physiques, celle de l'impôt sur le bénéfice des personnes morales s'effectue avec un décalage de 1 ½ année. Le Service des finances a facturé, dans le courant de l'année

2007, le solde de l'impôt 2005, environ 9 mio, et une partie de l'impôt 2006 pour environ 6.1 mio soit un montant global de 15.1 mio. Par conséquent, le Service des finances a effectué l'extourne des provisions comptabilisées dans les comptes 2006 et a provisionné les montants estimés des impôts encore à facturer pour l'année 2006 et 2007.

En outre, la volatilité du rendement de cet impôt est largement supérieure à celui de l'impôt sur les personnes physiques. Les bénéfices des sociétés fluctuent de façon très importante d'une année à l'autre, en fonction de la conjoncture. Ainsi, le rendement de l'impôt 2005 a été supérieur de plus de 3.2 mio à la prévision faite lors de l'établissement du budget 2007. Etant donné la bonne conjoncture économique pour les entreprises des années 2006 et 2007, les prévisions ont été élaborées sur les mêmes bases que le rendement de l'impôt 2005. Toutefois, le service des finances a tenu compte pour 2007 d'une forte diminution de rendement due aux résultats négatifs de l'UBS SA qui est compensé par la nouvelle imposition à partir de 2007 de la Banque cantonale de Fribourg (BCF).

Impôt sur le bénéfice des personnes morales



b.2 L'impôt sur le capital

Le rendement de cet impôt est stable dans le temps. Les comptes 2007 bouclent avec un montant de Fr. 4'085'828, soit Fr. 785'828.- de plus que le budget qui est de Fr. 3'300'000.--.

	Impôt sur le capital		
extourne provision 2005	2'300'000	3'535'828	facturations effectuées en 2007
extourne provision 2006	3'200'000	2'450'000	provision impôt 2006 à facturer
		3'600'000	provision impôt 2007 à facturer
<i>totaux égaux</i>	<i>5'500'000</i>	<i>9'585'828</i>	<i>totaux égaux</i>
résultat du compte 2007	4'085'828		

Suite à l'imposition de la BCF dès 2007, le montant prévu d'impôt sur le capital soit environ 0.6 mio a été intégré dans les provisions pour 2007, ce qui explique l'augmentation des revenus de cet impôt.

c) Impôt spécial des immeubles

Cet impôt est facturé par le Canton sur la base de la valeur fiscale des immeubles appartenant aux sociétés, associations et fondations, retenue dans la taxation ordinaire. Le budget de Fr. 970'000.-- avait été estimé sur la base de la moyenne des 5 dernières années.

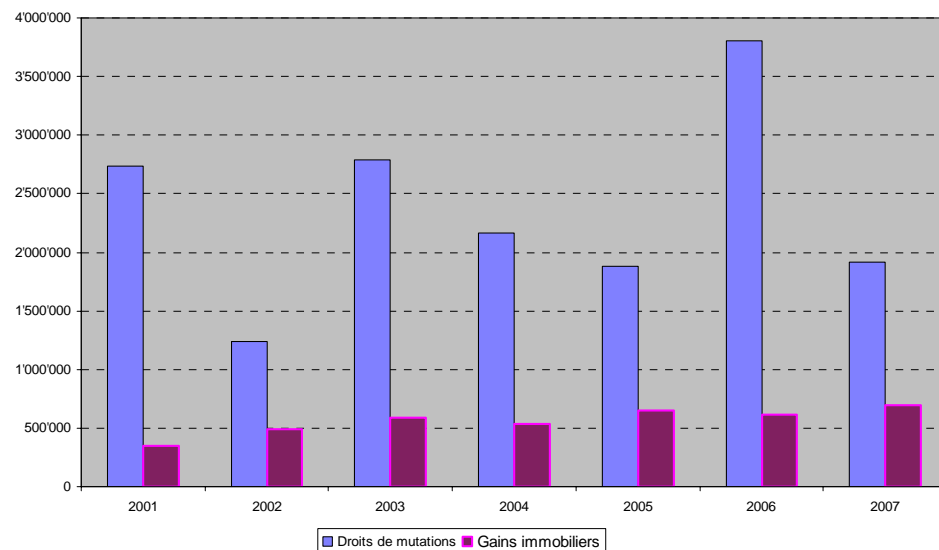
d) Impôt sur les gains immobiliers et les droits de mutations immobilières

Le rendement de l'impôt sur les gains immobiliers 2007 de Fr. 697'303.-- est assez stable par rapport aux comptes 2006 qui présentaient un solde de Fr. 613'551.--

Par contre, le rendement de l'impôt sur les droits de mutations immobilières, Fr. 1'914'240, est inférieur au budget, Fr. 2'350'000.--, qui avait été élaboré sur la base de la moyenne des comptes des 5 dernières années. Cet impôt

est assez volatil (Fr. 3'808'462.-- en 2006) et est très fluctuant d'une année par rapport à l'autre, en fonction des différentes transactions immobilières s'effectuant sur le territoire communal.

Impôt sur les droits de mutations immobilières et les gains immobiliers



e) Impôt sur les prestations et bénéfices en capital

Jusqu'en 2005, les montants facturés pour ces prestations étaient intégrés dans la rubrique impôt sur le revenu. A la demande, du service des communes une rubrique distincte a été créée dans le cadre du budget et des comptes 2006. Cet impôt dépend du nombre et du montant de capitaux versés à des privés dans le cadre du 2^{ème} et 3^{ème} pilier de prévoyance. Cette rubrique intègre aussi les montants qui proviennent de nouvelles facturations liées aux soustractions fiscales des contribuables.

f) Récupération des actes de défauts de biens

La volonté du Conseil communal de rechercher tous les ADB et de trouver un arrangement de paiement avec les débiteurs revenus à meilleure fortune porte ses fruits. En effet, en 2007, le montant de Fr. 1'433'766.-- (budget : Fr. 750'000.--) a été encaissé et des arrangements de paiement sur un moyen terme devraient encore permettre d'encaisser des montants conséquents pour les prochaines années.

IV. Examen de détail de l'évolution des charges générales

Observations générales

Les charges générales de l'exercice 2007 sont passées de Fr. 206'827'707.-- au budget à Fr. 204'632'919.06 aux comptes. La diminution de charge vient en premier lieu des réductions de toutes les charges de l'aide sociale pour un montant 1,7 mio

Evolution par nature des charges par rapport au budget

		Comptes 2007	Budget 2007	Ecart en %
30	Charges de personnel	52'636'197	52'913'790	-0.52
31	Biens, services et marchandises	24'625'571	24'845'929	-0.89
32	Intérêts passifs	7'740'070	7'674'600	0.85
33	Amortissements	11'771'515	12'068'556	-2.46
35	Remboursements et participations à des collectivités publiques	53'063'899	52'264'848	1.53
36	Subventions accordées	33'085'500	35'327'076	-6.35
38	Attributions aux réserves	550'700	392'000	40.48

L'analyse des charges par nature démontre une bonne maîtrise globale des charges internes de la Commune. Il faut relever que les charges du personnel ont été inférieures de plus 0,3 mio par rapport au montant prévu au budget.

Malgré l'augmentation des coûts d'honoraires et prestations de service dues à l'incinération des boues de la STEP pour 0,3 mio et aux frais facturés par les tiers à la décharge de Châtillon pour 0,255 mio, la rubrique par nature 31 "Biens, services et marchandises" est encore inférieure au budget 2007 de plus 0,2 mio. Concrètement, cela représente une diminution totale de 0,755 mio en ressortant les charges précitées.

L'écart au niveau de la rubrique 33 "Amortissements" s'explique par la diminution des taxes de raccordements aux égouts, ainsi que celle de la taxe supplémentaire de la STEP par rapport aux projections du budget, ce qui implique une diminution des amortissements.

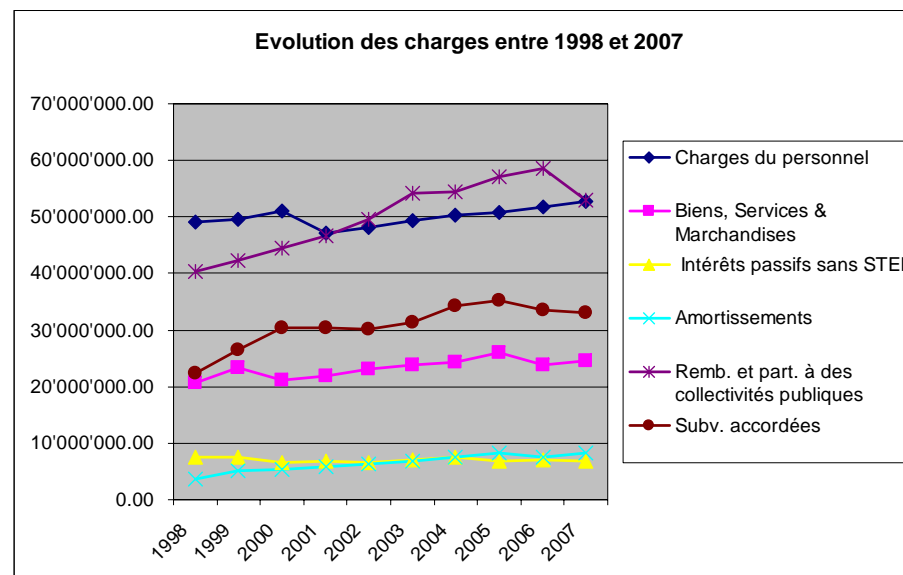
La forte augmentation des charges de la rubrique par nature 35 "Remboursement et participation a des collectivités publiques" est due aux taxes de la Confédération pour l'assainissement des sites contaminés pour un montant de 0,75 mio. Ce montant est compensé par la taxe facturée aux clients de la décharge qui a augmenté aussi de 0,75 mio.

En ce qui concerne les subventions accordées, on constate une diminution des montants alloués à l'aide sociale, comme expliqué ci-dessus ainsi qu'une

réduction des coûts par rapport au budget pour la fondation pour l'aide et les soins à domicile.

La grande augmentation de l'attribution aux réserves est due aux réserves de remise en état de Châtillon qui sont effectuées en fonction de nombre de m³ vendus dans l'année.

Evolution de charges entre 1998 et 2007 (sans les intérêts et les amortissements de la STEP)



Il faut rappeler que dès 2007, le Canton de Fribourg a repris toutes les charges des hôpitaux en instituant la mise en réseau des hôpitaux régionaux et de l'Hôpital cantonal. Cette réforme a permis de diminuer les charges de la rubrique 35 "Remboursements et participations à des collectivités publiques" de l'ordre de 8 mio. Afin de compenser les conséquences financières de cette réforme (charges supplémentaires pour le Canton, charges en moins pour les communes), la Commune de Fribourg s'est vu diminuer son coefficient d'impôt de 85 ct à 77,3 ct.

A périmètre constant, c'est-à-dire sans cette reprise de charge, la rubrique précitée "Remboursements et participations à des collectivités publiques" aurait augmentée de 2,5 mio. Comme rappelé depuis plusieurs années, on constate que ce sont prioritairement ces charges liées qui sont les vecteurs de l'augmentation globale des charges de la Commune et qui demandent un réexamen au niveau cantonal. Comme démontré par le Service des finances de la Ville, la péréquation horizontale intercommunale actuelle coûte plus de 6,5 mio de francs par année à la Ville, c'est-à-dire, que la Ville prend ce montant à sa charge en lieu et place des autres communes ayant des ressources financières moins bonnes.

Cette situation devrait changer dès la mise en place de la nouvelle péréquation intercommunale prévue en 2011 et qui devrait tenir compte des charges de ville-centre. Le Conseil communal est conscient de la difficulté politique de la mise en place de cette nouvelle péréquation, plus équitable, et demande un soutien de la part du Conseil général.

L'analyse des autres charges démontre que toutes les charges non liées sont bien maîtrisées et évoluent de manière linéaire (charges du personnel et amortissement) ou sont en stagnation (intérêts passifs)

Le graphique démontre aussi que les subventions accordées sont en recul depuis 2 ans.

1. Résultats par Services (classification administrative)

L'examen de détail démontre également quelques mouvements relativement sensibles dans les divers Services communaux (y compris également quelques postes de recettes).

	Comptes 2007		Budget 2007		Variation nette budget/comptes
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Amélioration Aggravation (-)
Adm. générale	8'405'264.65	1'098'516.80	8'573'537.00	1'211'741.00	55'048
Finances	21'115'102.68	126'864'538.09	21'251'129.00	126'360'880.00	639'684
Ecoles	49'348'614.35	6'762'431.55	48'977'612.00	6'104'961.00	286'468
Police locale et Circulation	7'608'096.90	10'837'160.62	7'670'436.00	10'405'074.00	494'426
Génie-civil et Cadastre	32'909'100.73	22'069'885.79	32'360'035.00	19'422'440.00	2'098'380
Aménagement et Bâtiments	18'708'635.10	19'127'813.55	18'923'209.00	19'232'043.00	110'344
Informatique	2'360'512.30	2'360'513.00	2'412'720.00	2'411'740.00	981
Culture & Tourisme	4'568'120.95	170'896.20	4'585'862.00	175'240.00	13'397
Sports	3'464'399.00	971'238.50	3'259'528.00	984'800.00	-218'433
Institutions et assurances sociales	34'091'364.95	1'313'896.50	34'983'019.00	1'136'190.00	1'069'361
Aides sociales	19'776'839.40	12'812'080.75	21'465'667.00	14'663'200.00	-162'292
Tutelles et Curatelles	2'276'868.05	246'477.61	2'364'953.00	213'500.00	121'063
Total	204'632'919.06	204'635'448.96	206'827'707.00	202'321'809.00	4'508'428

Les imputations internes

En premier lieu, il faut rappeler que toutes les rubriques d'imputations internes xxx.390.xx et xxx.490.xx se compensent entre le débit et le crédit et n'influencent en aucun cas le résultat net de l'exercice.

Ces imputations internes permettent d'introduire une approche de comptabilité analytique dans les services, afin de mieux voir le prix de revient de chaque service.

Administration générale

Conseil communal

100.351.00 Agglo. frais de fonctionnement

Le supplément de charges provient d'une décision de complément budgétaire de l'Assemblée constitutive de l'Agglomération de Fr. 1.25/habitant, du 22 novembre 2007.

Contrôle des habitants

111.310.10 Ventes de cartes d'identité et passeports

Le manque de recettes provient d'une estimation trop optimiste des ventes de cartes d'identité et passeports, basés sur une régulière augmentation les années précédentes et sur la moyenne de celles-ci. La différence se retrouve à la rubrique 110.310.10 "Achat de matériel, cartes d'identité et passeports".

Finances

Personnel communal : indemnités d'assurances

202.436.00 Indemnités personnel accidentés

Cette rubrique dépend du nombre d'accidents et de maladies pris en charge par les assurances pertes de gain maladie (délai d'attente de 90 jours) et accidents. Il est réjouissant de voir que le nombre total de jour d'absence est en diminution, entraînant de ce fait une diminution des recettes d'indemnités.

Assurances, locaux, divers

203.318.00 Primes d'assurances

Lors de l'établissement du budget 2007, la prime CSS pour l'assurance perte de gain était facturé sur un taux 1,57 %. Au mois de décembre 2006, la CSS nous indiquait que le taux passait à 1.87%. De ce fait, le dépassement est lié à ce changement de taux de cotisation indiqué après la fin de l'établissement du budget. Dès 2008, cette assurance a été résiliée.

Impôts

210.329.00 Intérêts rémunérateurs et escomptes sur acomptes

210.421.00 Pénalités et intérêts de retard

La prévision des intérêts rémunérateurs ou des intérêts de retard est très difficile à évaluer et dépend du versement ou non des acomptes d'impôts par les contribuables. Globalement, l'augmentation des charges est compensée par l'augmentation des recettes.

Intérêts actifs

220.420.00 Comptes de banque à vue

220.422.00 Placements à terme

L'augmentation des taux des placements à court terme ainsi que la gestion rigoureuse des liquidités ont permis d'augmenter ces revenus de manière substantielle.

Autres recettes

231.424.00 Ventes de terrain

Il s'agit de la vente du terrain à la banque E. de Rothschild votée par le CG le 26.11.2007

Ecoles

Ecole de Pérolles

313.352.00 Frais facturés - CO Sarine-Campagne

L'écart de Fr. 68'820.55, soit en l'espèce environ 12.5%, s'explique par le fait que l'association de Sarine-Campagne et du Haut Lac Français a passé du système du budget annuel correspondant à l'année scolaire à celui du budget annuel correspondant désormais à l'année civile. Dans la mesure où il n'a pas été tenu compte dudit changement dans le cadre de l'élaboration du budget 2007, le rattrapage de la facturation des mois de septembre, octobre, novembre et décembre 2006 pris en compte pour l'année 2007 constitue pour l'essentiel le dépassement de budget relevé plus haut.

Ecoles primaires

320.351.00 Frais facturés par l'Etat

En ce qui concerne les frais facturés par l'Etat, l'écart de Fr. 312'893.35, soit en l'espèce un peu moins de 2%, s'explique pour l'essentiel par une augmentation générale du coût/classe au pot commun qui a été prise en compte d'une manière insuffisante dans le cadre de l'élaboration du budget 2007. Il reste cependant toujours difficile d'élaborer un budget précis en la matière en raison d'un nombre de facteurs fluctuants qui ne dépendent pas uniquement de la gestion communale, mais de l'ensemble des classes du Canton et des mesures d'aides (appuis pédagogiques...) mises en place par la DICS. A relever que les informations fournies par le Canton (13^{ème} passage) sont correctes et que partant, elles ont été quelque peu sous-estimées lors de l'élaboration du budget 2007.

Logopédie, psychologie et psychomotricité

325.461.00 Participation cantonale

S'agissant de la participation cantonale, le montant prévu au budget 2007 correspondait à ce qui était habituel avant l'incidence de la RPT. Or, le Canton a procédé à deux versements correspondant à la subvention 2006 et la subvention 2007, alors que le versement de la subvention 2007 était attendu en 2008 et, dès lors, aurait dû en principe figurer seulement aux comptes 2008.

Service dentaire

341.351.00 Soins donnés par le Canton

341.436.00 Contributions des parents

Les écarts de respectivement Fr. 225'108.30 (charges) et de Fr. 179'612.95 (recettes) s'expliquent par l'augmentation du nombre de contrôles dentaires et traitements dentaires. La charge communale a dès lors augmenté en conséquence et il en va de même pour ce qui est de la participation des parents.

Police locale

Administration

400.410.10 Affermage des affiches

Cet écart est essentiellement dû au versement unique d'une correction de décompte de redevances portant sur les années 2001 à 2006 (Fr. 104'228.40).

400.427.00 Location de places, taxes d'empiétement

Plusieurs chantiers ont occasionné des empiétements beaucoup plus importants en surface et en durée qu'annoncé. De ce fait, les montants encaissés ont dépassé les prévisions. C'est notamment le cas de l'Illet du Comptoir (Fr. 20'857.-), de Quartet+ (54'294.80) et des Galeries du Rex (Fr. 163'744.80).

Police des parcs

401.434.00 Produit des parcomètres

La gestion du stationnement dans les quartiers du Jura, de Beaumont et des Cliniques a rapporté plus qu'escompté. Par ailleurs, l'aboutissement de plusieurs procédures de recours nous a permis de mettre en place des parcomètres dans certaines rues plus tôt que prévu.

Service du feu

420.301.03 Soldes et indemnités

Cet écart est dû à l'augmentation du nombre d'interventions. L'année 2007 a eu le nombre le plus élevé d'interventions au cours de ces dix dernières années, à savoir 557 interventions (1998 : 283 / 2000 : 401 / 2002 : 402 / 2004 : 409 / 2006 : 468). Cette augmentation du nombre d'interventions est notamment due aux inondations du mois d'août.

Les services de garde liés au 850^{ème} ont également été mis sous cette rubrique (tour vagabonde, acte officiel, etc.).

420.430.00 Taxe d'exemption

Ce montant est une estimation, en fonction du nombre de contribuables et de leur situation financière en ville de Fribourg. Il est par conséquent très difficile

de connaître exactement le montant à mettre au budget. Le budget a été élaboré sur la base des comptes 2005 (1'598'503.50)

Génie-civil et Cadastre

Véhicules et machines

510.313.01 Carburants et lubrifiants

Le prix du diesel a augmenté de 19 % entre les mois de janvier 2007 et janvier 2008

Routes communales et voirie

520.301.00 Traitements

Voir explication du point 2, litt. a) "Analyse spécifique de quelques centres de charges", page 16.

520.314.00 Entretien des chaussées et trottoirs

L'écart est dû aux frais de remises en état suite aux intempéries du mois d'août 2007.

Travaux d'hiver

524.313.00 Produit pour le déneigement

Un hiver relativement doux a permis une importante économie de sel.

Décharge de Châtillon

La décharge de Châtillon a réceptionné 82'740 tonnes de déchets ce qui représente 84 % de plus que les prévisions budgétaires.

Après déduction des coûts supplémentaires, imputables à cette augmentation, la recette nette supplémentaire est de 1'482'000.-- ce qui porte le résultat final à Fr. 3'110'460.--.

Traitement et évacuation des eaux

532.318.00 Incinération des boues (Traitement et évacuation des eaux)

L'écart provient, d'une part, de nombreuses pannes de l'usine d'incinération des boues, ce qui a nécessité le recours à d'autres installations avec des surcoûts y résultant et, d'autre part, d'une augmentation des quantités de boues provenant d'autres Step, engendrant une recette supplémentaire (rubrique 532.434.01).

532.434.00 Taxes d'épuration

Le volume d'eau épuré a été inférieur à la prévision budgétaire

Aménagement et bâtiments

Parcs et promenades

621.301.00 Traitements

Voir explication du point 2, litt. a) "Analyse spécifique de quelques centres de charges", page 16.

Cimetière

622.301.00 Traitements

Voir explication du point 2, litt. a) "Analyse spécifique de quelques centres de charges", page 16.

Sports

913.301.00 Traitements (Patinoire)

Voir explication du point 2, litt. a) "Analyse spécifique de quelques centres de charges", page 16.

913.427.00 Loyer de la buvette (Patinoire)

Le loyer annuel est à décomposer en deux parties : le contrat liant le propriétaire aux anciens tenanciers est arrivé à échéance le 30 avril 2007. Le nouveau contrat, dont le montant de location tient compte de la reprise de l'inventaire des gérants précédents par la Ville, a débuté au 1^{er} juin 2007. Le

mois de mai, sans location, a servi à la transformation des lieux par le nouveau locataire.

920.351.01 Collège Ste Croix : Halle omnisports

La Ville s'acquitte de 30% des charges liées à l'utilisation des locaux. Lors de la saison 2006/2007, Fribourg Olympic a disputé un nombre important de matchs puisque ce club a remporté le premier triplé de l'histoire du basketball suisse (Coupe de la Ligue, Coupe suisse, Championnat). Dans chaque compétition, il a donc multiplié les rencontres.

Lors de la saison 2007/2008, il a joué en coupe ULEB (Coupe européenne des clubs champions). Le nombre d'heures d'utilisation a augmenté en conséquence. D'autres clubs et organisations de la Ville sont présents à Ste-Croix (handball, Elfic Fribourg, divers tournois).

Institutions et assurances sociales

Contribution selon les dispositions légales

1030.351.01 Contributions aux Prestations complémentaires (PC) à l'AVS-AI

Selon la Caisse cantonale de compensation, le budget 2007 a été établi sur la base du budget 2006 et pas selon les comptes 2006. Des rattrapages et des dossiers en suspens avaient dû être traités en 2005, mais cela s'était terminé courant 2006. Ses prévisions budgétaires ont donc été moins sûres.

1030.351.20 Soins dans les maisons pour personnes âgées

Il s'agit de la reconnaissance de lits supplémentaires dans les institutions.

1030.351.22 Hôpital cantonal

Il s'agit du décompte final 2006 pour la participation aux frais d'exploitation. Depuis, cette rubrique est entièrement financée par l'Etat (Réseau hospitalier fribourgeois).

1030.365.00 Fondation pour l'aide et les soins à domicile

La Fondation fait des projections des besoins virtuels pour établir ses budgets. En 2007, les demandes effectives ont de nouveau été inférieures aux besoins estimés et obtenu un remboursement sur l'exercice 2006.

Autres participations et subventions

1040.365.20 Crèches et garderies

Le dépassement provient notamment de la prise en charge de quelques placements d'enfants scolarisés dans l'Accueil familial de jour.

1040.366.10 Participation aux abonnements "Frimobil"

Dès janvier 2008, ce droit au remboursement n'existe plus. Par conséquent, les gens se sont précipités en janvier pour se faire rembourser les derniers abonnements 2007 comptabilisés sur les comptes 2007.

Accueils extrascolaires

1060.312.00 Electricité

La diminution dans cette rubrique trouve sa justification dans l'application du système de facturation du Groupe E. Après avoir facturé des forfaits, ils effectuent des réajustements sur la base de la consommation réelle. Ce qui nous a permis d'encaisser des montants importants sur les correctifs de périodes antérieures.

1060.317.00 Frais de repas

Une bonne fréquentation des AES signifie une augmentation des repas et goûters. Cette dépense est largement compensée par l'augmentation de la facturation (rubrique ci-dessous).

1060.434.00 Participation parentale aux frais

Les inscriptions ont été légèrement supérieures aux prévisions, et la fréquentation effective des unités a aussi suivi. L'application du nouveau tarif et des mesures qui l'accompagnent sont très certainement aussi à l'origine de cette augmentation.

Aides sociales

Les charges nettes pour la Ville selon les comptes 2007 correspondent à peu de choses à celles qui ressortent du budget (budget : 3,588 mio; comptes : 3,698 mio). Mais le montant de l'aide financière remise aux bénéficiaires de l'aide sociale a diminué de manière plus sensible que prévu au budget. Les récupérations auprès de l'Etat et le pot commun de district ainsi que les remboursements des assurances sociales ont logiquement suivi cette diminution.

1100.301.00 Traitements

Voir explication du point 2, litt. a) "Analyse spécifique de quelques centres de charges", page 16.

2. Analyse spécifique de quelques centres de charges

a) Les charges du personnel

Elles se sont élevées en 2007 à Fr. 52'636'196.70 contre Fr. 52'913'790.00 au budget (écart de -0.52%) et à Fr. 51'696'482.45 aux comptes 2006. Le budget a donc été globalement tenu.

Dans certains comptes, on trouve des différences significatives qui s'expliquent de la façon suivante :

L'augmentation des charges est due à des absences de longue durée qui nécessitent d'engager temporairement du personnel. Ces frais ne sont évidemment pas inscrits au budget. Lorsqu'une convention de départ est établie entre le collaborateur et le Conseil communal, cette situation peut également apparaître, ainsi que lors d'absences prolongées qui peuvent conduire à des cas d'invalidité ou des départs en retraite. Dans ces situations, la bonne marche du service ne permet pas d'attendre et de nouveaux engagements sont nécessaires alors même que les anciens contrats ne sont pas échus. Tel est, par exemple, le cas des comptes 913.301.00 et 1100.301.00.

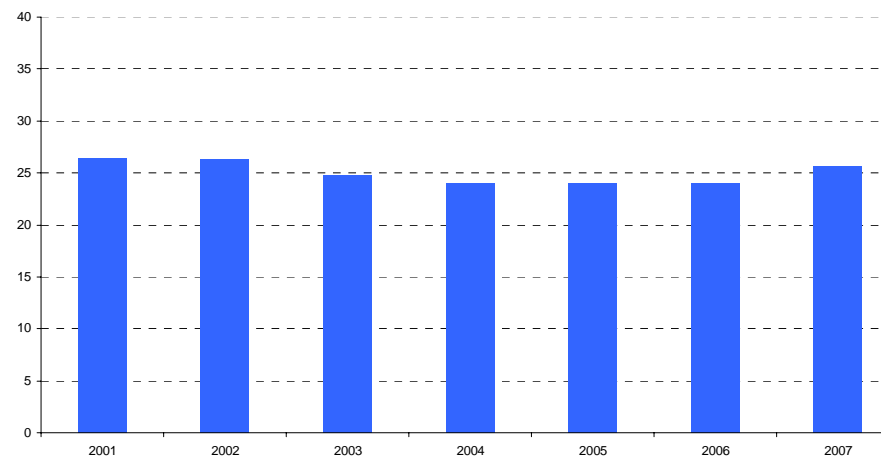
La diminution des charges est due au non renouvellement de certains postes immédiatement, suite à des situations de réductions de taux d'activité limitées

dans le temps, voire définitives lors de cas AI. Cette situation permet d'envisager la réduction d'effectifs ou la suppression du poste qui entraînent alors des écarts significatifs entre budget et comptes, le temps que le poste soit repourvu ou supprimé. Tel est, par exemple, le cas des comptes 520.301.00, 621.301.00 ou 622.301.00.

Le résultat d'ensemble, très satisfaisant, démontre la maîtrise des charges du personnel, grâce aux efforts entrepris depuis plusieurs années par le Conseil communal. Il montre encore que la politique du personnel mise en place fonctionne bien. L'analyse de chaque poste avant son renouvellement a permis des diminutions de postes à certains endroits tout en renforçant les équipes là où cela était nécessaire. Le rapport de gestion donne de plus amples informations sur ce sujet.

La part des charges du personnel relativement aux charges globales de l'exercice est de 25.7% contre 24% en 2006. L'augmentation de ce pourcentage par rapport aux charges totales est due à la réduction des coûts à la suite de la reprise par le Canton du RHF.

Charges du personnel en % des charges globales de l'exercice



b) Les charges financières

b.1 La dette publique

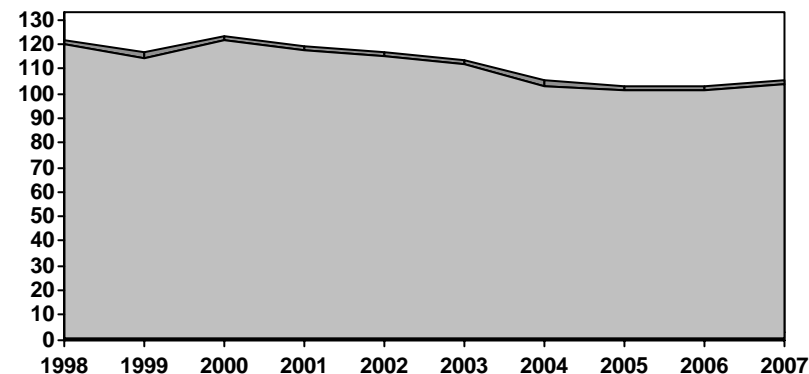
La dette publique brute s'élevait, au 31 décembre 2007, à Fr. 211'770'000.--, c'est-à-dire les emprunts STEP et Châtillon compris, soit Fr. 6'337.-- par habitant (33'418 habitants au 1^{er} janvier 2007, dernière statistique de la population reconnue par arrêté du Conseil d'Etat).

Comme le démontre le tableau ci-dessous, le poids de la dette publique brute malgré une diminution de 5,5 mio augmente par rapport aux charges totales à cause de la réduction des coûts due à la reprise par le Canton du RHF.

Année	Montant	% des charges totales
1998	197'000'000	119.29
1999	206'200'000	114.13
2000	220'900'000	121.12
2001	208'750'000	116.86
2002	209'500'000	114.54
2003	220'250'000	111.21
2004	210'000'000	102.79
2005	212'750'000	100.56
2006	217'260'000	100.89
2007 **)	211'770'000	103.49

**) Nouvelle référence des totaux de charges due au RHF

en % des charges totales



Quant à la dette publique nette (dette publique brute moins le total des liquidités au 31 décembre 2007 de Fr. 31'322'007.77 et les fonds avec trésorerie de Fr. 2'169'050.25), elle est de Fr. 178'278'941.98.

Les emprunts suivants ne sont pas financés par le ménage communal, mais par des taxes spéciales, à savoir :

STEP	Fr. 20'600'000.00
Décharge de Châtillon	Fr. 6'900'000.00
soit au total	<u>Fr. 27'500'000.00</u>

En retranchant ces montants de la dette publique nette de Fr. 178'278'941.98, on obtient la dette nette à charge du compte de fonctionnement de **Fr. 150'778'941.98**, soit les 73.68 % des charges totales, soit Fr. 4'511.90 par habitant.

Dette nette à charge du compte de fonctionnement

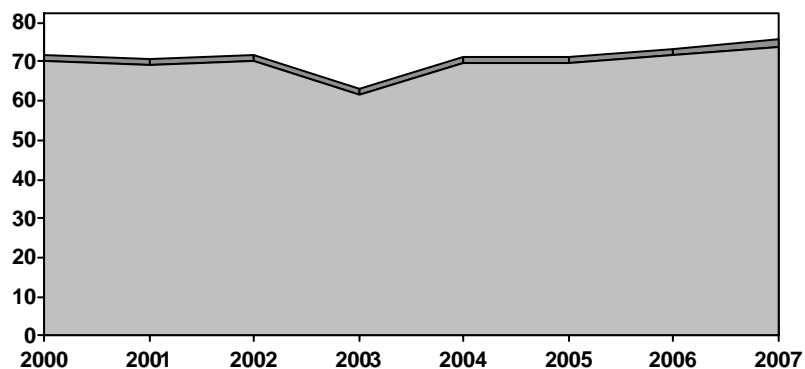
Voici son évolution de 2000 à 2007 :

Année	Montant	% des charges totales
2000	127'378'637	69.84
2001	123'041'076	68.88
2002	127'857'628	69.90
2003	120'900'279	61.05
2004 *)	141'458'780	69.24
2005	146'790'830	69.39
2006	158'105'153	73.42
2007 **)	150'778'942	73.68

*) Il faut relever que jusqu'aux comptes 2003, les emprunts de Sémiramis étaient soustraits pour calculer la dette nette. Dès les comptes 2004, les charges d'emprunts de Sémiramis sont comptabilisés dans la rubrique ordinaire des intérêts passifs.

**) Nouvelle référence des totaux de charges due au RHF

en % des charges totales



Nous rappelons ici que le Service des communes calcule une dette en diminuant le montant de Fr. 178'278'941,98 des placements du patrimoine

financier, soit une diminution de Fr. 56'153'377,--, ce qui amène une dette brute du Service des communes à Fr. 122'125'564,98, soit Fr. 3'654,50 par habitant. C'est ce montant qui est comparé aux autres communes du Canton.

Quant au détail complet des emprunts communaux au 31 décembre 2007, il est le suivant :

	Montant initial de l'emprunt	Montant remboursé	Capital au 31.12.2007	Intérêts passifs 2007
Prêts des Fonds centraux de compensation :				
2001-25.09.2009, 3,7 %	10'000'000	0	10'000'000	370'000
Prêts de la SUVA :				
1998-26.06.2008, 3,75 %	8'000'000	0	8'000'000	300'000
1998-30.06.2008, 3,75 %	10'000'000	0	10'000'000	375'000
1999-16.02.2009, 3,375 %	10'000'000	0	10'000'000	337'500
	38'000'000	0	38'000'000	1'382'500
Prêts divers :				
Caisse de pension				
2001-30.06.2007, 4 %	5'000'000	5'000'000	0	200'000
Winterthur-Vie				
2000-17.03.2010, 4,35 %	15'000'000	0	15'000'000	652'500
Kommunal Kredit Austria AG				
2000-25.05.2008, 4,58 %	3'500'000	250'000	3'250'000	159'855
UBS SA				
2001-25.03.2011, 4,03 %	11'760'000	240'000	11'520'000	476'809
Landesbank Saar				
2001-01.06.2009, 3,94 %	5'000'000	0	5'000'000	197'000
Kommunalkredit Austria AG				
2001-02.05.2011, 3,85 %	10'000'000	0	10'000'000	385'084
SwissLife (anc. La Suisse)				
2002-09.04.2010, 4,05 %	5'000'000	0	5'000'000	202'500
SwissLife (anc. La Suisse)				
2001-01.03.2011, 4,05 %	5'000'000	0	5'000'000	202'500
SwissLife (anc. Rentenanstalt)				
2002-30.05.2012, 3,92 %	2'000'000	0	2'000'000	78'400
Hypothekenbank				
2002-14.06.2010, 3,7 %	3'000'000	0	3'000'000	111'000
SwissLife (anc. La Suisse)				
2003-04.02.2013, 2,7 %	10'000'000	0	10'000'000	270'000
Allianz Suisse				
2003-22.04.2013, 3,05 %	10'000'000	0	10'000'000	304'153
Allianz Suisse				
2004-19.03.2014, 2,77 %	5'000'000	0	5'000'000	138'500
Bayerische Landesbank				
2004-18.08.2014, 3,04 %	3'000'000	0	3'000'000	91'707
SwissLife (anc. Rentenanstalt)				
2003-23.05.2013, 2,88 %	10'000'000	0	10'000'000	288'000
PostFinance				
2005-17.01.2015, 2,53 %	5'300'000	0	7'000'000	121'440

	Montant initial de l'emprunt	Montant remboursé	Capital au 31.12.2007	Intérêts passifs 2007
Dexia Municipal Agency				
2005-17.01.2013, 2,39 %	12'000'000	0	12'000'000	286'800
Winterthur-Vie				
2005-15.06.2015, 2,19 %	10'000'000	0	10'000'000	219'000
Dexia Municipal Agency				
2005-04.08.2015, taux"Libor"	10'000'000	0	10'000'000	305'833
Pensionskasse Post				
2006-31.03.2016, 2,79%	5'000'000	0	5'000'000	139'500
Châtillon: int. selon plan amortis.				156'600
Extourne intérêts courus 2006				-3'957'083
Intérêts courus 2007				3'849'897
	145'560'000	5'490'000	141'770'000	4'879'995
Autres prêts destinés à des buts spéciaux à financement séparé :				
Constr. nouvelle STEP :				
PostFinance				
2005-17.01.2015, 2,53 %	2'700'000	0	1'000'000	80'960
Landesbank Saar				
2001-01.06.2009, 3,94 %	5'000'000	0	5'000'000	197'000
Pax- Assurances				
25.03.2002-25.03.2010, 4 %	10'000'000	0	10'000'000	400'000
Hypothekenbank				
2002-06.11.2010, 2,97 %	6'000'000	0	6'000'000	178'200
Extourne intérêts courus 2006				-514'887
Intérêts courus 2007				472'956
	23'700'000	0	22'000'000	814'229
Extension décharge Châtillon :				
Hypothekenbank				
2002-14.06.2010, 3,7 %	7'000'000	0	7'000'000	259'000
Rentenanstalt				
2002-30.05.2012, 3,92 %	3'000'000	0	3'000'000	117'600
Ext. Int. selon plan amortis.				-156'600
	10'000'000	0	10'000'000	220'000
Total	217'260'000	5'490'000	211'770'000	7'296'724

b.2 Les intérêts passifs des emprunts

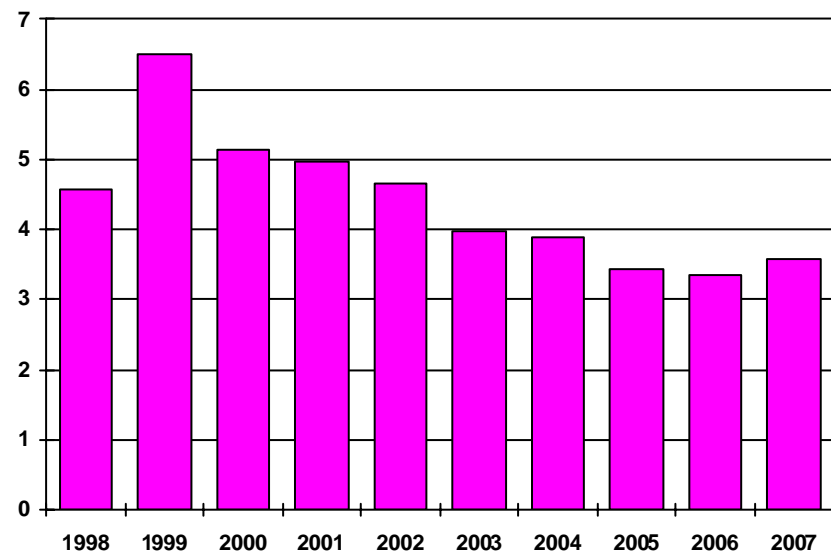
Les intérêts passifs se sont montés à Fr. 7'296'724.42 contre Fr. 7'254'000,-- au budget. A ce sujet, il faut noter que, dans le total, ne figurent plus les intérêts de la rubrique 329 "Intérêts rémunérateurs", selon les comptes par nature.

Charges des intérêts passifs de 1998 à 2007

Année	Montant	% des charges totales
1998	7'570'186	4.58
1999	11'723'977 *	6.49
2000	9'392'796	5.15
2001	8'860'967	4.96
2002	8'516'344	4.66
2003	7'840'063	3.96
2004	7'943'480	3.89
2005	7'229'858	3.42
2006	7'243'444	3.39
2007	7'296'724	3.57

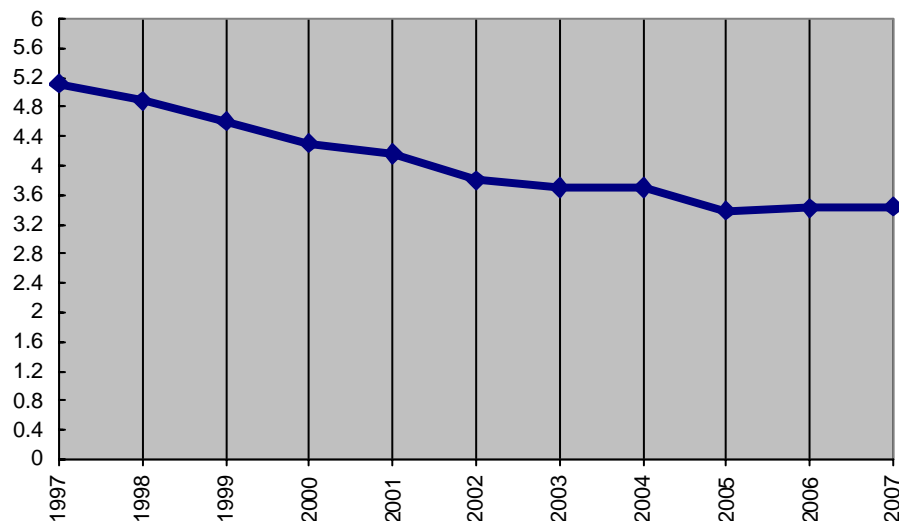
* rattrapage d'intérêts passifs courus la première année

Intérêts passifs en % des charges totales



Le graphique ci-après donne l'évolution des taux d'intérêt moyens des emprunts communaux depuis 1997. La baisse régulière est naturellement due à la consolidation d'emprunts à des taux plus bas, mais aussi à une maîtrise des investissements dans les limites fixées par le Conseil communal. L'augmentation du pourcentage 2007 est aussi due à la diminution des charges liées à la reprise par le Canton de l'Hôpital cantonal.

Evolution de la moyenne des taux d'intérêts des emprunts communaux



b.3 Les amortissements

Les amortissements légaux ordinaires se sont montés à Fr. 8'111'765.-- contre Fr. 7'477'155.34 aux comptes 2006 et les amortissements complémentaires (notamment par les financements spéciaux, STEP, Châtillon) à Fr. 3'659'749.65 contre Fr. 3'739'542.95 aux comptes 2006.

V. Compte des investissements 2007

Le compte des investissements 2007 présente une dépense brute de Fr. 13'716'874.75 et une charge nette (subventions, taxes de raccordement, taxes de la nouvelle STEP et autres participations encaissées de Fr. 10'625'487.86 déduites) de Fr. 3'091'386.89.

1. Compte de charges

Le résultat fait ressortir une dépense nette de Fr. 3'091'386.89.

Le budget 2007 (adapté aux modifications votées en 2007 par le Conseil général) présentait un montant de Fr. 21'186'600.-- et la différence par rapport aux comptes provient des objets suivants qui n'ont pas été réalisés en 2007 :

Rubrique	Désignation	Comptes	Budget
420.506.17	Extension du réseau bornes-hydrant voté 19.12.06	0.00	100'000.00
420.506.18	Achat d'une camionnette multi-transports voté 19.12.06	0.00	77'000.00
430.506.09	Mesures accompagn. mise en sens unique gare (III)	0.00	600'000.00
520.501.88	Modération trafic : sécurité chemin de l'école voté 19.12.06	0.00	120'000.00
520.501.89	Mesures d'accompagnements Pont de la Poya (III)	0.00	3'500'000.00
612.503.52	Etude et concours de réalisation scolaires (III)	0.00	300'000.00
612.503.53	Ecole de Péroilles : agrandissement de 4 classes (III)	0.00	2'000'000.00
618.503.23	Werkhof : aménagement (III)	0.00	1'500'000.00
620.501.07	Réaménag. place et avenue gare (III)	0.00	1'100'000.00
700.506.25	Gestion électronique document (GED) et intranet (III)	0.00	280'000.00

D'autres postes n'ont été que partiellement entrepris ou ont coûté moins cher que prévu :

Rubrique	Désignation	Comptes	Budget
300.506.08	Achat matériel informatique et mobilier 2007 voté 19.12.06	801'836.75	1'087'000.00
401.506.13	Achat parcomètres: extension zones vignettes voté 20.12.06	148'595.25	150'000.00
520.506.05	Remplacement véhicules 07 voté 19.12.06	122'273.10	200'000.00
532.501.35	Collecteurs évacuation des eaux 2007 voté 19.12.06	898'443.55	1'500'000.00
611.503.12	Hôpital des Bourgeois : réaménagement locaux voté 19.12.06	182'421.00	220'000.00
612.503.47	Accueil extrascolaire. Pérolles + travaux 2 salles voté 19.12.06	241'626.45	300'000.00
612.503.49	École Neuveville : installation de chauffage voté 19.12.06	49'854.75	70'000.00
612.503.51	Accueil extrascolaire du Bourg : extension voté 19.12.06	58'369.20	100'000.00
613.503.26	Bücher du Karrweg 1 : rénovation 30.04.07	360.00	200'000.00
613.503.27	Av. général Guisan 18 : rénovation du chalet voté 19.12.06	67'441.15	100'000.00
618.503.27	Construction salles de spectacles voté 08.11.05/21.05.06	2'600'888.45	6'000'000.00
618.503.30	Centre Horticole: réfection étanchéité du toit voté 19.12.06	174'407.00	180'000.00
621.506.05	Remplacement de véhicules voté 19.12.06	53'411.70	80'000.00
700.506.26	Extension de la fibre optique voté 19.12.06	25'594.70	100'000.00
900.503.05	St-Léonard : réaménagement du secteur voté le 28.11.05	4'107'824.00	9'000'000.00
900.503.06	Patinoire communale : buvette et restaurant voté 19.12.06	341'164.95	400'000.00
1030.521.00	Extens.de l'Hôpital cantonal (Bertigny II) de Fr 5'600'000,-	56'883.70	320'100.00
1030.521.01	Extension Hôpital cantonal (Bertigny III) voté Grand conseil	74'088.65	392'500.00

2. Compte de recettes

Les recettes d'investissements s'élèvent à Fr. 10'625'487,86 contre un budget prévoyant un montant total de Fr. 10'500'000,--.

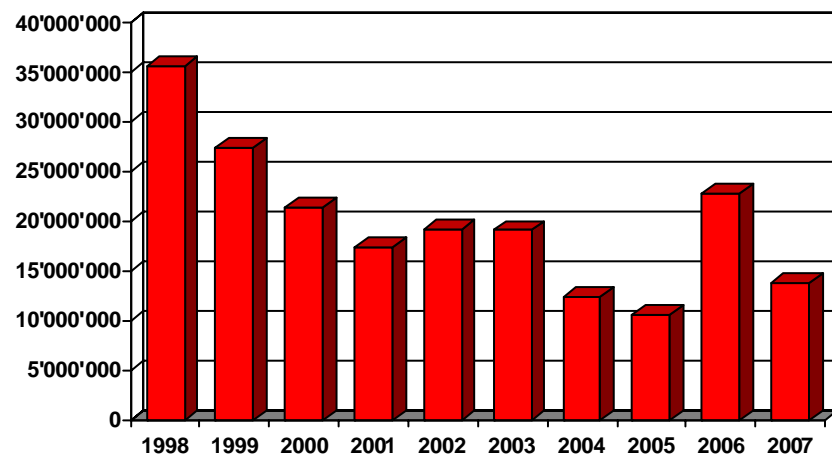
3. Montants des investissements annuels sur les 10 dernières années

Depuis 1998, les investissements bruts se sont élevés à Fr. 199'634.552,--.

Ces investissements se répartissent comme suit :

1998	Fr.	35'735'915
1999	Fr.	27'414'057
2000	Fr.	21'383'555
2001	Fr.	17'422'939
2002	Fr.	19'261'257
2003	Fr.	19'095'896
2004	Fr.	12'275'591
2005	Fr.	10'581'093
2006	Fr.	22'747'374
2007	Fr.	13'716'875
Total	Fr.	<u>199'634'552</u>

Investissements annuels bruts



Ce tableau récapitulatif démontre que les investissements bruts de 2007 sont largement inférieurs à ceux de 2006.

A la page 24, un graphique permet de comparer la situation financière de la Commune au 31 décembre 2007 avec celle au 31 décembre 2006.

	2007	2006
Revenus courants (revenus bruts ./ imputations internes)	183'475'981	190'920'454
Charges courantes (charges brutes ./ imputations internes)	183'473'451	194'007'600
Excédent des charges	-2'529	3'087'145
Investissements nets (bruts ./ recettes d'investissements)	3'091'386	18'773'465
Marge d'autofinancement (amortissements légaux et complémentaires +/- résultat du compte de fonctionnement)	11'774'043	8'129'553
Besoins en capitaux tiers (investissements nets +/- résultat du compte de fonctionnement ./ amortissements)	-8'682'657	10'643'912
Intérêts passifs (totalité des intérêts de la rubrique 32 des comptes par nature)	7'740'070	7'960'285

Les 4 paramètres pris en considération pour apprécier la situation financière donnent les résultats suivants :

Représentation graphique des indicateurs

		2007	2006
a) <u>La couverture des charges</u> (C ₁) =	$\frac{\text{revenus courants} - \text{charges courantes} * 100}{\text{charges courantes}}$	0.001 %	-1.59 %
b) <u>La capacité d'auto-financement</u> (C ₂) =	$\frac{\text{marge d'autofinancement} * 100}{\text{revenus courants}}$	6.42 %	4.25 %
c) <u>Le financement de l'investissement net par l'emprunt</u> (C ₃) =	$\frac{\text{besoins en capitaux de tiers} * 100}{\text{investissements nets}}$	-280.86 %	56.70%
d) <u>Le poids des intérêts passifs</u> (C ₄) =	$\frac{\text{intérêts passifs} * 100}{\text{revenus courants}}$	4.21 %	4,17 %

Commentaires

La situation financière de la Ville s'est améliorée en 2007.

Les facteurs nécessaires à un équilibre financier se trouvent donc essentiellement liés à l'amélioration des conditions structurelles qui pénalisent la Ville de Fribourg depuis de très nombreuses années, ainsi qu'à un maintien des revenus fiscaux permettant de couvrir l'évolution inéluctable des charges.

VI. Analyse

Depuis plusieurs années, le Conseil communal demande la mise en place d'une nouvelle péréquation financière intercommunale.

Les calculs effectués par le Service des finances de la Ville de Fribourg, en collaboration avec d'autres intervenants, prouvent aujourd'hui sans discussion la pertinence des revendications du Conseil communal. Il a notamment été démontré que la Ville de Fribourg payait plus de 6,5 mio dans le cadre de la péréquation horizontale. Ainsi, l'étude relative aux charges de ville-centre reste-t-elle encore plus actuelle. De plus, la problématique de la répartition des charges entre le Canton et les Communes reste-t-elle un chantier ouvert, au sujet duquel il importera de faire le bilan, à la suite de l'introduction de la RPT en janvier 2008.

Dans ce contexte, il est de la plus haute importance que l'avant-projet lié à la péréquation horizontale soit accepté, tant au Conseil d'Etat qu'au Grand Conseil.

A ce sujet, la mise en place, en 2008, de la RPT a démontré d'une manière évidente le besoin d'unir des Communes face aux velléités cantonales. Quant à l'exercice 2007, s'il se termine par un léger bénéfice, il dénote une amélioration importante par rapport au budget, d'abord grâce à une excellente maîtrise des charges internes. C'est ensuite grâce aux efforts continus de toute l'administration communale, avec un engagement encore plus fort du personnel de la décharge de Châtillon, que ce résultat a pu être obtenu.

L'année 2007 est également exemplaire dans le domaine du rendement de l'impôt sur le revenu des personnes physiques. Les décisions prises par le Grand Conseil durant la période 2001-2006, outre les effets mineurs liés à la bascule fiscale à la suite de la cantonalisation du réseau hospitalier fribourgeois, ont produit quasi tous leurs effets. Ainsi, depuis l'année 2002, c'est en moyenne une diminution de 3 mio par an qu'il faut constater dans ce domaine, ce qui représente pour ces trois dernières années une diminution de l'ordre de grandeur de 10 mio de francs.

Il est évidemment heureux de constater, durant ce même laps de temps, une augmentation de plus de 6 mio dans le rendement de l'impôt sur les bénéfices des personnes morales. Cependant, cette situation reste aléatoire dans le temps, liée à une conjoncture de plus en plus rapidement mouvante.

Ainsi, le Conseil communal ne peut que s'inquiéter des effets probables liés aux modifications fiscales entérinées récemment par le Grand Conseil. Comment envisager avec sérénité par exemple le financement - même partiel - de la deuxième année d'école enfantine et l'exploitation d'un cycle d'orientation ainsi que l'augmentation des charges liées au vieillissement de la population ?

Ainsi est-il indispensable de qualifier les comptes de l'exercice 2007 comme une éclaircie – une éclaircie que le Conseil communal souhaite prolonger. Cela étant, il est nécessaire que le Conseil communal et le Conseil général agissent de concert pour trouver cette équité financière. Tout est mis en place - et tout doit continuer dans ce sens - afin de maîtriser les charges du personnel et le produit des biens, pour ne prendre que ces deux exemples.

VII. Rapport sur le résultat des comptes des Services industriels

Le compte de fonctionnement des Services industriels de la Ville de Fribourg (S.I.) boucle avec un excédent de recettes de Fr. 51'706.51 et se décompose ainsi :

	Budget	Comptes
Résultat d'exploitation	414'280	791'706
./. attribution à réserve	370'000	740'000
Excédent de recettes	44'280	51'706

Abstraction faite de l'attribution à réserve et des imputations internes, le total des charges se monte à Fr. 9'543'745,-- supérieur de Fr.226'245,-- aux prévisions budgétaires.

Sur les mêmes bases, les recettes nettes atteignent Fr. 10'335'452,--, supérieures de Fr. 606'672,--.

Les comptes de l'exercice 2007 ont été influencés par les facteurs significatifs suivants :

Sur le plan administratif :

- aux économies de Fr. 53'991,-- réalisées sur divers postes de charges, s'ajoutent des recettes supérieures de Fr. 14'571,--.

Sur le plan du personnel :

- le décalage dans le temps de certains engagements compense les engagements, non budgétisés, de deux collaborateurs en relation avec le mandat de gestion du réseau de la commune de Villars-sur-Glâne encore inconnu lors de l'élaboration du budget.
- l'excédent de charges provient de l'engagement de personnel temporaire nécessaire pour le respect des délais de construction des réseaux gaz et se trouve compensé par l'accroissement des frais de personnel facturés à Frigaz.

Sur le plan des équipements :

- la réévaluation des services fournis par le Service informatique de la ville provoque des charges supplémentaires de frs 91'000,-- qui se répercutent proportionnellement, au niveau des recettes, sur la facturation à Frigaz.

Sur le plan des véhicules :

- l'excédent de charges provient essentiellement de la reprise de deux véhicules en relation avec le mandat de gestion du réseau de la commune de Villars-sur-Glâne encore inconnu lors de l'élaboration du budget. Les autres charges se répercutent proportionnellement sur la facturation à Frigaz.

Sur le plan des immeubles :

- les estimations des charges d'exploitation du nouveau bâtiment se sont révélées insuffisantes.

Sur le plan de l'exploitation :

- l'année 2007 a été caractérisée, en plus des mandats des communes de Corminboeuf et Givisiez, par l'acquisition du mandat de gestion du réseau d'eau de la commune de Villars-sur-Glâne;

- abstraction faite de l'eau pour fontaines publiques et des imputations internes, les charges sont inférieures de frs 43'000,-- par rapport au budget.

- en ce qui concerne les recettes, les ventes d'eau de 4'880'000 m³ sont inférieures au budget qui était de 5'350'000 m³. Cette diminution provient, à part égale, d'une baisse de consommation en ville de Fribourg et des livraisons au Consortium moins importantes que prévu en raison de difficultés dans la mise en application de la solution d'utiliser les excédents de production des sources de la Tuffière.

Les mandats de gestion des réseaux d'eau des communes de Corminboeuf, Givisiez et Villars-sur-Glâne ainsi que des travaux supplémentaires exécutés pour le Consortium contribuent également à l'amélioration des recettes.

Sur le plan des réseaux :

- l'écart favorable provient des coûts de main-d'œuvre moins importants que prévus pour l'exécution des renouvellements de conduites;

Sur le plan des installations :

- les renouvellements ou installations de raccordements privés respectent le budget prévu à cet effet;

Sur le plan des amortissements :

- l'écart favorable s'explique par le fait que le budget a été calculé sur la valeur brute globale sans élimination des objets complètement amortis.

Après prélèvement de frs 8'000'000,-- pour amortir le compte de construction du nouveau bâtiment et attribution de frs 740'000,--, la réserve se monte à frs 2'010'150,-- à fin 2007.

Le Conseil communal demande au Conseil général d'approuver les comptes 2007 de la Ville de Fribourg et ceux des Services industriels, tels qu'il les a arrêtés.

Veillez agréer, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil général, l'expression de nos sentiments distingués.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL DE LA VILLE DE FRIBOURG

Le Syndic :

La Secrétaire de Ville :

Pierre-Alain Clément

Catherine Agustoni

Annexe : un projet d'arrêté

(Projet)

Article 2

LE CONSEIL GENERAL DE LA VILLE DE FRIBOURG

vu

- La loi du 25 septembre 1980 sur les communes et son règlement d'exécution du 28 décembre 1981;
- le message du Conseil communal n° 35, du 15 avril 2008;
- le rapport de la Commission financière,

a r r ê t e :

Article premier

1. Les comptes de la Ville de Fribourg pour l'exercice 2007 sont approuvés tels qu'ils sont présentés, à savoir :

Total des charges	Fr.	204'632'919.06
Total des revenus	Fr.	204'635'448.96
d'où un excédent de revenus de	Fr.	<u>2'529.90</u>

2. Les comptes des Services Industriels pour 2007 sont approuvés tels qu'ils sont présentés, à savoir :

Total des revenus	Fr.	12'583'149.85
Total des charges	Fr.	12'531'443.34
d'où un excédent de revenus de	Fr.	<u>51'706.51</u>

Le présent arrêté n'est pas sujet au référendum.

Fribourg, le

AU NOM DU CONSEIL GENERAL DE LA VILLE DE FRIBOURG

Le(la) Président(e) :

Le Secrétaire de Ville-adjoint :

.....

André Pillonel

